



## **CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE**

### **Votations fédérales du 22 septembre 2013**

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 22 septembre 2013**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

#### **Votations fédérales :**

- Initiative populaire du 5 janvier 2012 "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire".
- Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp).
- Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr).

Le bureau de vote de la Commune d'Icogne sera ouvert **aux Abris**,

- **samedi 21 septembre 2013, de 18h00 à 19h00.**
- **dimanche 22 septembre 2013, de 10h00 à 11h00.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 12 août 2013

***L'Administration communale***